

**Procès-verbal de la réunion du Bureau – 25 mai 2020
18:00-21:30 (Royaume-Uni)**

Réunion tenue virtuellement

Présents : Andrej Bibic (**Président de la CBI, Slovénie**)
Ryan Wulff (**Président du Comité Finance & Administration, États-Unis**)
Lucia Scheinkman (**Argentine**)
Miguel Iñiguez (**Argentine**)
Katja Piskur (**Slovénie**)
Horace Walters (**Sainte-Lucie**)
Dominic Pattinson (**Royaume-Uni, co-président du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle, Royaume-Uni**)
Rosie Carpenter (**Vice-présidente du Comité de conservation, Royaume-Uni**)
Lisa Phelps (**États-Unis, Co co-présidente du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle**)
Alisha Falberg (**États-Unis**)
Krissy Rusello (**États-Unis**)

Rebecca Lent (**Secrétaire exécutive**)
Katie Penfold (**Secrétariat**)
Mark Tandy (**Secrétariat**)
Kate Wilson (**Secrétariat**)

Membres assistant à la réunion pour le point 5.4 :

Robert Suydam (**Président du Comité scientifique**)
Alex Zerbini (**Vice-président du Comité scientifique**)
Iain Staniland (**Secrétariat**)

Membres excusés :

Amadou Telivel Diallo (**Vice-président de la CBI, Guinée**)
Emmanuel Mantey Mensah (**Ghana**)

1. MOTS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

Le Président a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et les a remerciés de leur participation. Il a rappelé aux membres que la réunion est convoquée conformément à la RdP B.4. Le Président a également transmis les salutations du Vice-président qui regrette de ne pouvoir être présent mais qui a transmis quelques commentaires à communiquer au Bureau au titre des points de l'ordre du jour concernés.

2. DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR

Il a été convenu que le Secrétariat ferait office de rapporteur.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans changements.

4. PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal des réunions du Bureau du 7 mai a été adopté sans amendements et peut être consulté à l'adresse : <https://archive.iwc.int/?r=9960>

5. QUESTIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

5.1 ÉTATS FINANCIERS et 5.2 SITUATION PRÉVISIONNELLE

Le Secrétariat a confirmé que l'audit des comptes de la CBI pour 2019 était terminé et que les états financiers avaient été publiés début mars sur le site Internet de la CBI.

Conformément au règlement financier C.5, le Bureau a approuvé les états financiers 2019.

Conformément au règlement financier D.1(c)(d), le Bureau a également examiné la situation prévisionnelle pour 2020.

Le Bureau a noté que la situation relative aux budgets déficitaires reste grave. En 2019, un budget déficitaire n'avait été évité qu'en utilisant des fonds provenant d'une réserve technique. Un budget déficitaire de 67.000 £ avait été fixé pour 2020. L'impact de la Covid-19 sur les réunions et les voyages de la CBI avait permis de réaliser des économies qui seront reportées, mais même avec ces économies, un déficit budgétisé pour 2020 (33 000 £) est toujours prévu et la situation pourrait même s'aggraver si la Commission ne trouve pas de moyens d'équilibrer son budget.

5.3 INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA COLLECTE DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Le Secrétariat a signalé que 62 des 88 gouvernements accusent actuellement des arriérés de paiement pour 2020. Une trentaine de gouvernements accusent également des arriérés de contributions antérieures et le montant total dû s'élève actuellement à 1,2 million £. Le Bureau a reconnu que, si les gouvernements contractants n'effectuent pas ces paiements dans les délais, la Commission pourrait être confrontée à des problèmes de trésorerie qui pourraient éventuellement nécessiter un prêt bancaire. Il a été précisé que l'accord de siège de la CBI confère une "personnalité juridique" qui permet à la Commission de contracter un prêt bancaire, tout en notant que cette situation devrait être évitée dans la mesure du possible.

Le Bureau a discuté des moyens les plus efficaces de sensibilisation au sein de la Commission et a convenu qu'une lettre cosignée par le Président et le Vice-président de la Commission devrait être envoyée aux ministères/départements concernés de tous les gouvernements contractants accusant actuellement des arriérés.

Le Bureau a noté qu'une circulaire de routine est envoyée chaque année après la date d'échéance (30 juin), dressant la liste des gouvernements en retard de paiement et demandant le paiement des contributions. De plus, le Bureau a convenu que les deux circulaires déjà prévues pour approuver le budget 2021 devront également dresser la liste des gouvernements contractants accusant actuellement des arriérés. Ces circulaires sont prévues pour le 27 mai et le 10 juin.

5.4 OPTIONS BUDGÉTAIRES POUR 2021 *(le Président et le Vice-président du Comité scientifique ainsi que le responsable scientifique du Secrétariat ont rejoint la réunion pour la première partie de la discussion)*

Le Vice-président du Comité scientifique (CS) a présenté le budget du CS pour 2021, en soulignant que le montant total proposé est de 226.400 £ et représente un gel du budget. Il a été noté qu'environ 30 propositions de financement ont été présentées au CS. Certaines étaient de nouvelles propositions,

d'autres des demandes de réutilisation de fonds qui avaient été alloués précédemment à des projets qui n'avaient pas pu avancer en raison de la Covid-19.

Le Bureau a noté que des fonds avaient également été alloués à six propositions de recherche dans le cadre du Partenariat de recherche dans l'océan Austral, et que les fonds non dépensés du Fonds de marquage des baleines grises seront utilisés pour la recherche sur les baleines grises du Pacifique Nord-Ouest s'alimentant au large de l'île de Sakhaline. Ces projets n'ont pas d'incidence sur le budget de base de la Commission.

Le président du CS a expliqué que le Comité avait suivi autant que possible la procédure normale, bien qu'il n'y ait pas de réunion plénière. La réunion du Comité scientifique s'achèvera le 27 mai et le budget sera finalisé à cette date.

Le président du CS a également indiqué que la réunion, bien qu'elle ait été difficile et imparfaite, a été beaucoup plus fructueuse que prévu, en grande partie grâce à la souplesse et à l'enthousiasme des participants. Il a remercié les organisateurs les participants et tous ceux qui, au sein du Secrétariat, ont apporté leur soutien à la réunion.

Le Bureau est passé à l'examen du budget 2021, rappelant la conclusion des discussions précédentes, à savoir qu'il est vital d'approuver un budget « relais » d'un an assorti d'un gel des contributions et sans augmentation inflationniste. Cela permettra à la Commission de fonctionner jusqu'à ce que des discussions de fond sur le budget puissent avoir lieu lors de la prochaine réunion en personne de 2021.

L'Union européenne, le Groupe de Buenos Aires et les pays des Caraïbes ont fait part de leurs observations. Il s'agissait notamment de savoir si des coupes budgétaires pouvaient être effectuées entre les sessions afin de réduire les contributions au niveau de celles payées par les membres en 2019, et si la vente de la Maison rouge améliorerait la trésorerie. Il a été noté que la situation est différente dans les différentes régions, certaines n'ayant pas encore connu le pic de la pandémie de Covid-19, que le chômage avait augmenté dans pratiquement tous les pays et que des réductions de salaires avaient été effectuées par certains gouvernements. Le Bureau a reconnu qu'il est extrêmement difficile pour les gouvernements du monde entier d'être sollicités pour effectuer des paiements.

Le Bureau a noté que, sans la baisse des dépenses en 2020 liées au Covid-19, la Commission aurait commencé 2021 avec un déficit de 140.000 £. Il a été convenu que ce n'était pas le moment d'entamer une discussion approfondie sur des coupes budgétaires, des changements radicaux ou des ventes de propriétés (voir ci-dessous). Il est extrêmement important de discuter en détail du budget, mais il faut attendre qu'un débat en personne puisse avoir lieu, auquel participeront tous les gouvernements contractants. Le Bureau est arrivé à la conclusion que la seule option pour parvenir à un budget approuvé pour 2021 est de proposer une reconduction de ce que la Commission avait convenu pour 2020 lors de sa dernière réunion, avec des contributions gelées au niveau de 2020.

Cette proposition sera soumise à un vote par correspondance et deux circulaires seront publiées pour expliquer et lancer le processus (28 mai et 10 juin).

Le Bureau a également noté que la dépendance forcée mais néanmoins réussie des réunions virtuelles dues à la pandémie de Covid-19 pourrait suggérer qu'il est possible de réduire les coûts des réunions du Bureau, et peut-être de certaines autres réunions, à l'avenir. Il a été reconnu que rien ne peut remplacer les discussions en personne sur certaines questions complexes ou controversées, mais qu'il est possible de multiplier les préparatifs/discussions en virtuel avant les réunions en personne, de

manière à réduire la durée des réunions en personne, tout en reconnaissant également l'importance des discussions en face à face.

6. EXAMEN DE LA GOUVERNANCE : RAPPORT DES COPRÉSIDENTS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE (GT-EO)

Les coprésidents du GT-EO ont présenté les modifications apportées au calendrier précédemment convenu pour la diffusion du projet de texte et la réception des commentaires, en notant que le plan de sensibilisation initial n'a pas pu être mené à bien en raison de la Covid-19. Le report d'environ un an de la 68^{ème} réunion de la CBI permet de disposer d'un délai supplémentaire pour diffuser un nouveau projet de textes et pour intégrer la sensibilisation dans le programme. Il est à espérer que cela encouragera un taux de réponse plus élevé de la part des gouvernements membres.

Le vice-président de la CBI avait suggéré que les projets de textes soient envoyés à la COMHAFAT qui les transmettra à ses membres. Le Bureau est convenu que le Secrétariat devrait discuter du nouveau calendrier de rédaction avec le Vice-président et proposer que cette lettre soit envoyée en août, après que les derniers commentaires aient été pris en compte et que les textes révisés soient disponibles.

Le coprésident du Comité de conservation a informé le Bureau que ce groupe pourrait également examiner la possibilité de réagir aux documents du GT-EO et prévoir d'en discuter lors d'une réunion virtuelle qui se tiendrait en septembre/octobre.

7. COMPTE RENDU DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

7.1 PROTOCOLES D'ACCORD (PdA)

La Secrétaire exécutive a présenté trois protocoles d'accord potentiels :

- une collaboration scientifique avec la CCAMLR. Cette proposition sera rédigée si la CBI et la CCAMLR l'approuvent toutes deux.
- un protocole axé sur la science et la gestion partagée avec le Programme pour l'environnement des Caraïbes du Programme des Nations unies pour l'environnement (zones et espèces sauvages spécialement protégées). Un texte avait été présenté lors de la 67^{ème} réunion de la CBI et a maintenant été reformulé à la demande de la Commission qui n'avait pas pu approuver le texte original sur le règlement des différends.
- un accord de partage de données avec la société Marine Traffic. Ceci est à la demande du Comité scientifique et vise à établir un format standard pour le partage des données et la reconnaissance des scientifiques. Marine Traffic est une société privée qui a déjà conclu un protocole d'accord avec une agence des Nations unies.

Le Bureau s'est félicité de cette collaboration et a proposé des étapes ultérieures, notant que le texte et le principe de tout protocole d'accord doivent être approuvés par la Commission. Le Bureau a également suggéré que le Secrétariat examine de manière générale si le mécanisme formel d'un protocole d'accord est nécessaire afin de mettre en place de nouvelles collaborations.

7.2 PERSONNEL

La Secrétaire exécutive a informé le Bureau sur les recrutements effectués au sein du Secrétariat et a noté les progrès réalisés par rapport au mandat de la Commission en termes de développement stratégique du Secrétariat conformément aux priorités de la Commission

Le Bureau a souhaité la bienvenue à Moussa Sow (superviseur de la base de données et des TI), à Imogen Webster (responsable du développement des programmes) et au Dr Iain Staniland (responsable scientifique). Le Bureau a également noté que Greg Donovan est passé du poste de responsable scientifique à celui de scientifique émérite à temps partiel pendant un an. Cette mesure vise à assurer une transition en douceur, en reconnaissance des longs états de service de Greg et de sa contribution à la CBI, et lui permettre de finaliser les documents sur la RMP et l'AWMP dans le courant de l'année.

La Secrétaire exécutive a également expliqué que la proposition de budget pour 2022-23 inclura le poste de coordinateur de l'Initiative de réduction des prises accidentelles comme poste au sein du Secrétariat, ce qui reflète l'importance de la réduction des prises accidentelles pour la Commission et son mandat de protection des stocks de baleines. Ceci peut être réalisé sans augmentation nette des coûts de personnel, en raison des compensations dans le budget global du personnel à partir de 2022. Il a également été signalé qu'un nouveau coordinateur des échouages sera recruté, à la suite du départ du précédent coordinateur pour poursuivre une prestigieuse opportunité universitaire, à condition que des fonds volontaires soient disponibles.

7.3 OPTIONS RELATIVES À LA RED HOUSE

Le Bureau a approuvé la recommandation du Secrétariat de mettre temporairement en suspens le document sur les options concernant les futurs locaux du Secrétariat. L'impact de la Covid-19 sur la vente et la location de biens immobiliers est impossible à juger pour l'instant, tout comme les changements à long terme des pratiques de travail. Le document sera mis à jour et présenté au Bureau lorsque la situation sera plus claire.

7.4 PARTIE SECRÉTARIAT PORTION DE L'EXAMEN DE LA GOUVERNANCE (CONFORMÉMENT À LA RÉOLUTION 2018-1, ANNEXE B)

7.4.1 PLAN STRATÉGIQUE

Le Bureau a noté qu'il avait déjà examiné le plan stratégique du Secrétariat et qu'un certain nombre d'initiatives étaient déjà en cours, notamment une approche d'équipe et une plus grande collaboration permettant aux collègues d'intervenir et de se couvrir les uns les autres.

La mise en œuvre se poursuivra lorsque les règles de confinement seront davantage assouplies et que la situation sera plus claire.

7.4.2 PROJET DE RÉVISION DES RÈGLES DE PROCÉDURE DE LA SECTION H

La Secrétaire exécutive a proposé quelques modifications à la Règle de procédure H pour refléter la pratique actuelle du Secrétariat. Dans certains cas (paiement des frais de voyage, fixation des indemnités journalières, recrutement), la pratique réelle s'était écartée du texte de la section H rédigé voici plus de vingt ans. Le Bureau a convenu que les révisions devraient être soumises à travers le GT-

EO qui procède à la révision de toutes les Règles de procédure dans le cadre de son travail sur la gouvernance de la CBI.

8. TRAVAUX INTERSESSIONS D'AUTRES COMITÉS/SOUS-COMITÉS

Le président de la CBI a indiqué qu'il avait pris contact avec les présidents du Comité de conservation, du Sous-comité de la chasse autochtone de subsistance, du Sous-comité budgétaire et du Groupe de travail sur les méthodes de mise à mort des baleines et les questions de bien-être associées afin de comprendre quels travaux intersessions sont nécessaires et réalisables pendant la période prolongée jusqu'à la réunion de la Commission.

Les réponses indiquent que les présidents souhaiteraient suivre l'exemple du Comité scientifique et maintenir la dynamique des programmes de travail dans la mesure du possible. Le Vice-président du Comité de conservation (CC) a indiqué que le CC allait probablement tenter d'organiser une réunion virtuelle intersessions axée sur des sujets prioritaires, comme les prises accessoires et le changement climatique. Cette réunion pourrait se tenir en septembre/octobre 2020.

Le Bureau a également discuté de la manière de traiter les travaux nécessitant un examen/approbation urgent par la Commission. Le Bureau a conclu qu'une approche au cas par cas serait nécessaire. Les travaux qui sont déjà clairement approuvés par la Commission devraient se poursuivre normalement comme dans toute autre période intersessions. Tout nouveau projet devra être approuvé par la Commission. Dans certains cas, cette approbation pourrait être demandée dans l'intersession, soit par une procédure tacite, soit par un vote. Dans les cas plus complexes ou potentiellement controversés, la discussion devra attendre la 68^{ème} réunion de la CBI.

Il a également été noté qu'un certain nombre de postes de sous-groupe dans divers organes subsidiaires deviendront vacants pendant l'intersession et une circulaire sera publiée pour énumérer ces postes et inviter à présenter des candidatures.

9. PRÉPARATIONS RELATIVES À LA 68^{ème} RÉUNION DE LA CBI

9.1 DISCUSSION SUR LES DATES PROPOSÉES

Le Bureau a remercié le gouvernement slovène pour sa flexibilité et son engagement, et pour avoir trouvé un moyen d'accueillir la Commission un an plus tard que prévu, alors qu'il assure également la présidence de l'UE en 2021.

Le Bureau a pris note des dates proposées, du 3 au 10 septembre 2021, et a reconnu qu'il était difficile de trouver des dates, alors que de nombreuses organisations ont reporté des événements à cette période, que la concurrence pour les grands centres de congrès est féroce et qu'il faut éviter les conflits avec d'autres événements.

Il a été demandé au Secrétariat de rédiger une lettre aux organisations régionales de gestion des pêches et aux membres du groupe de liaison sur la biodiversité pour les informer de ces dates et s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il n'y a pas de conflits de dates.

9.2 PROCHAINE RÉUNION DU BUREAU

Le Bureau a convenu que, conformément à la pratique antérieure, une réunion en personne devrait être organisée si possible en parallèle avec la réunion du comité scientifique de 2021. Une autre réunion pourrait se révéler nécessaire avant celle-ci, probablement en septembre/octobre 2020. Celle-ci se tiendra virtuellement, si cela s'avère nécessaire.

9.3 PREMIERS COMMENTAIRES SUR D'ÉVENTUELLES MODIFICATIONS DU CALENDRIER, RÉOLUTIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Les membres du Bureau n'ont pas eu connaissance de propositions concrètes pour la 68ème réunion, bien que des échanges aient été signalés sur les plastiques marins. Le Bureau a convenu qu'il est trop tôt pour avoir une idée précise des points susceptibles d'être inscrits à l'ordre du jour.

Aucune question supplémentaire n'a été soulevée et le président a levé la séance à 21h30 (heure britannique) en remerciant tous les participants pour leur présence.